

Organisme de formation de la FFR - Fédération française de rugby
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 91 06625 91 auprès du préfet de région d'Île-de-France
N° de Siret : 78440581300089

BREVET FÉDÉRAL « RUGBY A 5 - NIVEAU 2 - SANTÉ »



Cette certification permet d'actualiser et de faire valoir des compétences dans la conception, l'animation et l'évaluation de séances de rugby à 5 Santé adapté au public dans le cadre du « sport sur prescription médicale ». Cette certification apparaît sur la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque, personnes en situation de perte d'autonomie. (loi du 2 mars 2022 – JORF)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est destinée aux personnes, exerçant bénévolement ou professionnellement dans l'encadrement sportif d'un club de Rugby, qui souhaitent approfondir leurs connaissances afin d'acquérir les compétences requises à l'encadrement des patients atteints d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risque, personnes en situation de perte d'autonomie.

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de posséder les ressources de base permettant de mieux comprendre les pathologies suivantes :

- Activité physique et pathologies rhumatismales
- APS et appareil locomoteur
- Cancer
- Effets du vieillissement
- Maladies métaboliques
- Maladies cardio-vasculaires
- Maladies neurodégénératives
- Pédiatrie – programmes de réhabilitation à l'effort

Ces éléments permettront aux clubs sportifs, dans lesquels sont engagés les stagiaires, d'accueillir les patients atteints de ces pathologies, de leur permettre une activité physique adaptée mais aussi de créer du lien social.



PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Être licencié(e) dans une association affiliée à la FFR
- Être titulaire du PSC1 ou présenter une attestation "en cours de formation" dans l'attente de l'obtention du PSC1.
- Être titulaire du Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 1 « Loisir – Bien-Être »

ou présenter une attestation "en cours de formation" dans l'attente de l'obtention du BFR5N1LBE

ou être titulaire d'un Brevet fédéral FFR donnant l'équivalence: BF FFR Découverte-Initiation, Développement, Perfectionnement ou Optimisation, ou être titulaire d'un Diplôme d'Etat Rugby: BPJEPS Activités Sports Collectifs mention Rugby ou Educateur Sportif mention Rugby, DEJEPS Rugby, DESJEPS Rugby .

VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉALABLES :

Les exigences préalables seront vérifiées par présentation :

- d'une copie de diplôme(s) ou une attestation "en cours de formation"
- d'attestation signée par le.la président.e de structure

Si l'un des pré-requis est remplacé, momentanément, par une attestation "en cours de formation", le Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 Santé ne sera délivré que lorsque les "Pré-requis" seront obtenu et une copie délivrée pour le dossier du candidat.



SÉLECTION DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription sera à compléter en ligne au plus tard le **vendredi 20/09/2024** **délais de rigueur** [en cliquant sur ce lien](#)

Étant donné la nature en ligne et individualisée de cette formation, des dérogations sont possibles jusqu'au 31 octobre 2024. Toutefois, les participants débutant leur formation après le 1er octobre (début de la formation) ne pourront pas bénéficier de délais supplémentaires pour achever leur session de formation : validation de la formation en ligne pour le 10 mars 2025.



LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule à distance et le stage final aura lieu au Centre National de Rugby Bernard LAPASSET, siège de la Fédération Française de Rugby à Marcoussis.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : aurelie.barazer@ffr.fr / 06 31 98 60 38



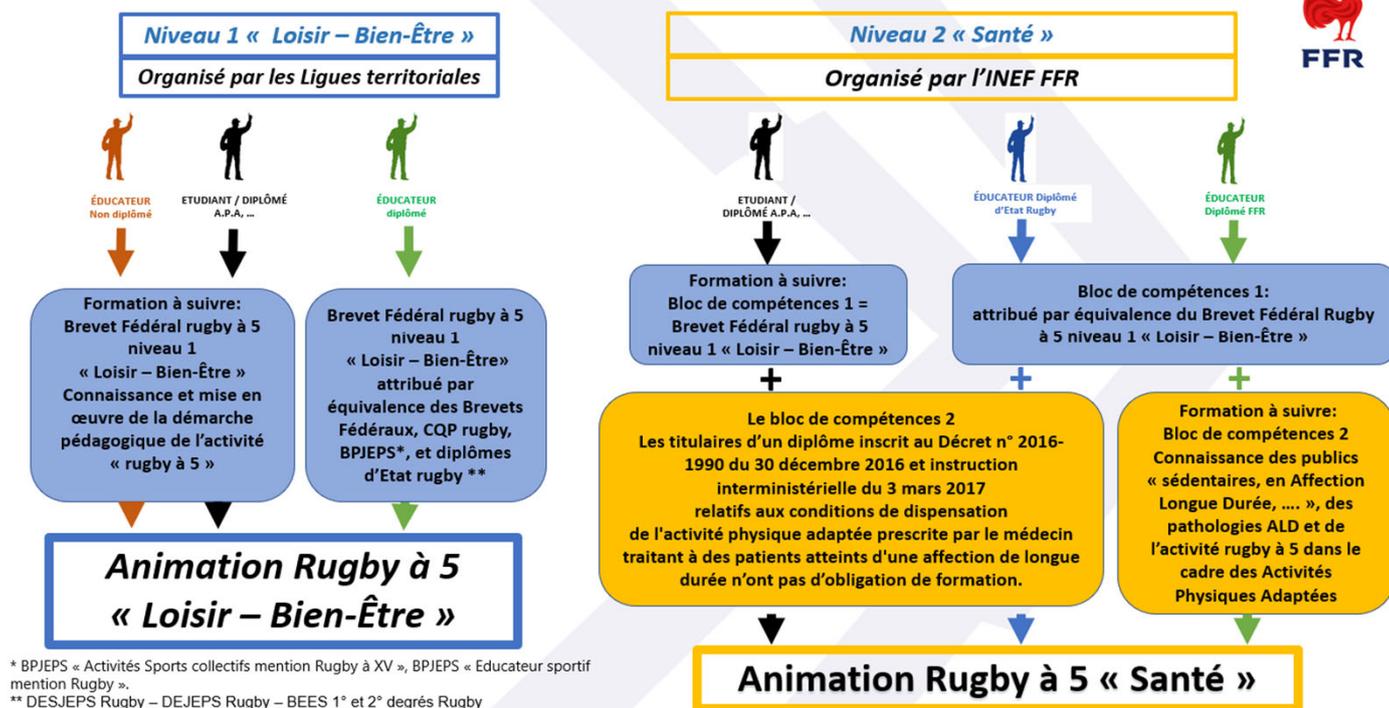
DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La durée de la formation hors alternance est de 55 heures. Elle se décompose en sessions de formation à distance (45 heures) et un séminaire en présentiel à Marcoussis (10 heures).

Recyclage :

Les titulaires du BF Rugby à 5 Niveau 2 « Santé », devront participer à un recyclage tous les 2 ans.

Le Brevet Fédéral Rugby à 5: niveau 1 « Loisir – Bien-Être » et niveau 2 « Santé »



La session de formation débutera le 1er octobre 2024 et se terminera le 31 mars 2025.

Le contenu de la formation à distance (e-learning) est organisé par l'UVFMS, elle comporte 17 modules :

Contenu de la session - Sport et santé -FFR
Sport et santé -FFR - session 9 / 1-2024 - 1 avril 2024 au 30 septembre 2024

Retour Contenu Forum Participants Compléments Statistiques Paramètres

Mode édition

REUNION D'ACCUEIL (VIA ZOOM) LE	TESTEZ VOS CONNAISSANCES AU DEBUT DE VOTRE FORMATION ET COMPAREZ VOS RESULTATS 1 élément	LOI "SPORT SUR ORDONNANCE", CE QUE VOUS DEVEZ CONNAITRE. 7 éléments	LE DIABETE DE TYPE 1 ET 2 7 éléments
LES CANCERS 14 éléments	SURPOIDS ET OBESITE 3 éléments	MEDECINE DU SPORT 24 éléments	MEDICOSPORT-SANTE 1 élément
MALADIES CARDIOVASCULAIRES 6 éléments	EFFETS DU VIEILLISSEMENT 6 éléments	MALADIES NEURO-DEGENERATIVES 4 éléments	TRAUMATOLOGIE 11 éléments
ENTRAINEMENT PHYSIQUE 14 éléments	NUTRITION 4 éléments	MODULE PEDIATRIE -PROGRAMMES DE REHABILITATION A L'EFFORT CHEZ LES ENFANTS 5 éléments	FOCUS SUR LES SPECIFICITES FEDERALES 8 éléments
TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR L'ENSEMBLE DES THEMATIQUES DE VOTRE FORMATION 1 élément	PRESENTIEL DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024		



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation en distanciel sur une durée de 6 mois sur la plate-forme de l'Université Virtuelle Francophone de Médecine du Sport :

- Acquisition de connaissances sur les pathologies chroniques et pathologies classées en ALD, le vieillissement, la nutrition, l'entraînement physique, la réhabilitation à l'effort chez l'enfant, la réglementation sur le Sport sur Ordonnance et les spécificités du Rugby à 5, activité adaptée.
- Suivi des stagiaires par le responsable de la formation UVFMS et par le responsable FFR
- Possibilité pour les stagiaires de contacter les responsables formation soit par le forum en ligne – soit par mail
- Conférences Visio en cours de formation proposées à l'ensemble des stagiaires
- Contrôle des connaissances et Évaluations par QCM et TD sur les modules
- Validation en ligne de la formation en distanciel pour le 10 mars 2025

Formation en présentiel : Participation au stage final du 21 mars (14h) au 22 mars (12h) 2025 au Centre National de Rugby :

- Complément de formation sur les pathologies, intervenants UVFMS et le Rugby à 5 Santé, ses bienfaits et le suivi des pratiquants, intervenant FFR.
- Échange de bonnes pratiques sur la création et l'organisation des Sections Rugby à 5 Santé
- La pédagogie adaptée à la population Sport sur ordonnance :
 - Construction d'une séance de rugby à 5 Santé et animation terrain par les stagiaires.
 - Évaluation et prévention des risques, comportements et gestes à réaliser en cas d'incident



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride, majoritairement en e-learning, associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnel.les, interventions d'expert.es, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...



MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs formatrices et intervenant.es sont des professionnel.les de la formation (UVFMS et FFR), et/ou des professionnel.les du rugby (FFR) et/ou du secteur médical (UVFMS et FFR).

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques classiques, matériels collectifs sportifs, accès à une plateforme de formation en ligne de manière contrôlée.





MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le diplôme est attribué à la suite de :

- 1) L'évaluation des modules sur la plateforme U.V.F.M.S,
- 2) L'évaluation de l'animation des stagiaires lors de la séance terrain du stage final ou si impossibilité de participer au stage final lors d'une séance Rugby à 5 Santé sur une section Rugby Santé.



TAUX DE RÉUSSITE DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Session	Nombre de stagiaires	% d'obtention du diplôme
S1 : 15/03/2020 au 15/09/2020	23	96 %
S2 : 15/09/2020 au 15/03/2021	19	95 %
S3 : 15/03/2021 au 14/09/2021	29	86 %
S4 : 15/09/2021 au 30/03/2022	29	89 %
S5 : 01/04/2022 au 30/09/2022	15	54 %
S6 : 01/10/2022 au 30/03/2023	28	57 %
S7 : 01/04/2023 au 30/09/2023	20	85 %
S8 : 01/10/2023 au 30/03/2024	28	96 %
S9 : 01/04/2024 au 30/10/2024	25	En cours



CANDIDATURES ET ACCÈS A LA FORMATION POUR 2023-2024

NOMBRE DE DOSSIERS RECUS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES EN FORMATION
28	28



COUT DE LA FORMATION

**Coûts pédagogiques de la formation : 480 € HT (en cas de prise en charge par un OPCO, la TVA sera appliquée).
(Soit 8,73 € HT l'heure de formation)**

Pour le stage final en présentiel à Marcoussis, les frais d'hébergement/restauration sont pris en charge pour l'ensemble des participants par la Fédération Française de Rugby.

Tous les autres frais inhérents à la venue du stagiaire au stage final (transport, hébergement la veille de la formation, ...), reste à la charge du stagiaire.

La TVA n'est pas appliquée si la formation est facturée à un licencié de la Fédération Française de Rugby, un comité ou club affilié à la Fédération Française de Rugby (en application de l'article 293 B du Code général des impôts). En revanche, la TVA est appliquée si la formation est facturée à un OPCO.



CONTACTS

Assistante formation :
Céline GIRAUD - Tel. 01 69 63 64 56 – celine.giraud@ffr.fr

Responsable pédagogique :
Benoit OSZUSTOWICZ - benoit.oszustowicz@ffr.fr